

ACTES ET ORDONNANCES DU BAS-CANADA.—Continuation.

REGNE ET CHAPITRE.	TITRE DE L'ACTE.	DUREE.
9 Geo. 4.....28	Acte pour faciliter les procédures contre les biens et effets des débiteurs en certains cas.—Continué par 16 Vic. c. 151, jusqu'au.....	1er Janv. 1854, etc.
9 Geo. 4.....32	Acte pour changer et amender un acte passé dans la sixième année du règne de sa majesté, intitulé : " Acte pour autoriser les habitans du fief Gros Bois, dans le comté de St. Maurice, à faire des réglemens plus avantageux pour la commune du dit fief."—Cet acte amendé 4 Geo. 4, c. 10 ; et ces deux actes sont continués par 16 Vict. c. 151, jusqu'au.....	1er Janv. 1854, etc.
9 Geo. 4.....51	Acte pour la conservation de la pêche au saumon dans les comtés de Cornwallis et de Northumberland.—Continué par 16 Vict. c. 151, jusqu'au.....	1er Janv. 1854, etc.
1 Guil. 4.....6	Acte pour encourager la destruction des loups.—Continué par 16 Vict. c. 151, jusqu'au.....	1er Janv. 1854, etc.
3 Guil. 4.....14	Acte pour suspendre encore certaines parties d'un acte ou ordonnance y mentionné, et pour consolider et continuer encore pour un temps limité les dispositions de deux autres actes y mentionnés, afin de constater plus efficacement les dommages sur les lettres de change protestées, et pour déterminer les disputes qui y ont rapport, et pour d'autres fins.—Continué par 16 Vict. c. 151, jusqu'au.....	1er Janv. 1854 etc.
6 Guil. 4.....19	Acte pour régler les honoraires des personnes employées par les juges de paix, dans les campagnes, comme greffiers ou huissiers en certain cas.—Continué par 16 Vict. c. 151, jusqu'au..... Mais avec ce proviso : que cette partie de l'acte relatif aux honoraires accordés aux greffiers des magistrats de campagne cessera d'être en force aussitôt qu'un tarif d'honoraires aura été promulgué en vertu de 14 et 15 Vict. c. 95, s. 26.	1er Janv. 1854 etc.
6 Guil. 4.....35	Acte pour pourvoir au traitement médical de marins malades.—Amendé par 8 Vict. c. 12, (qui expirera avec lui,) et continué par 16 Vict. c. 166, et 16 Vict. c. 151, jusqu'au.....	1er Janv. 1854 etc.